

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHAIER Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réalisation des trois lignes de tramway de l'agglomération bordelaise (A, B, C) -
Commande publique artistique d'une oeuvre d'art sur site avec les artistes
KABAKOV sur la commune de Bordeaux - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de Communauté a approuvé, lors de la séance du 15 février 2002, le principe d'un accompagnement artistique des 3 lignes du tramway. Il a décidé la réalisation de ce projet pour un montant de 762 245,09 € (5 MF) et a enfin autorisé Monsieur le Président à effectuer des démarches auprès de l'Etat à l'effet d'obtenir le financement, paritairement avec le Ministère de la Culture (5 MF) afin de consacrer une enveloppe globale de 1 524 490 € (10 MF) à ce projet artistique. L'Etat a récemment décidé de réactualiser sa participation pour la porter d'un montant initial de 762 245 € à un montant total de 810 837 €. C'est ainsi que seront versés par l'Etat 140 000 euros sur la gestion 2006, et 148 100 euros sur la gestion 2007, ce qui constituera le solde de la participation financière de l'Etat.

Conformément à la délibération n°2002/0417 du 28 juin 2002, un contrat d'étude a été signé avec les artistes Ilya et Emilia Kabakov qui ont proposé la réalisation d'une oeuvre d'art sur site localisée sur la place Amélie Raba Léon sur la commune de Bordeaux.

Cette proposition, qui a reçu l'aval du Comité artistique présidé par Monsieur Alfred Pacquement et de la Ville de Bordeaux, vous est aujourd'hui soumise afin de poursuivre l'accompagnement artistique de l'opération en mettant en oeuvre sa phase de réalisation. A cet effet, il est proposé en application de l'article 3-11° du CMP (Code des Marchés Publics), de passer un contrat d'étude d'exécution et de suivi de réalisation avec les artistes Ilya et Emilia Kabakov dont les principales clauses sont les suivantes :

- **Objet** : contrat de conception et de réalisation d'une oeuvre d'art sur la commune de Bordeaux, implantée sur la place Amélie Raba Léon à Bordeaux, qui prend la forme d'un bâtiment abritant sept « scènes » différentes.
- **Modalités d'exécution** : notre établissement public assure la maîtrise d'ouvrage et confie à un architecte maître d'oeuvre dont les honoraires sont estimés à un montant de 31 200 € HT, la construction du bâtiment pour un montant de 208 000 € HT, soit la somme de 239 200 € HT. L'architecte assurera également la maîtrise d'oeuvre de

l'aménagement de la placette entourant l'œuvre dont le montant prévisionnel est de 487 000 € HT, pris en charge par la Ville de Bordeaux et la Communauté urbaine de Bordeaux dans le cadre d'une convention spécifique. L'artiste assure la conception et la réalisation des sept « scènes » jusqu'à la réception et l'inauguration.

- Coût total de l'œuvre : 563 200 € HT incluant les honoraires de rémunération de l'artiste, la réalisation des éléments intérieurs, les voyages et déplacements, le transport et tous les frais afférents pour la somme de 324 000 € HT ainsi que les honoraires de rémunération de l'architecte la construction du bâtiment pour un montant de 239 200 € HT.

En conséquence et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer le projet de contrat de conception/réalisation ci-annexé à intervenir avec les artistes Ilya et Emilia Kabakov pour un montant de 324 000 € HT. La dépense correspondante sera financée sur les crédits ouverts au budget annexe transports de l'exercice en cours – Chapitre 23 – Article 23180102 – CRB H 340.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2006**

